

PIERRE LE COINTE

(Promotion 1904-1905)

NOTICE PAR M. LE CHANOINE GERLIER.

Lorsqu'on songe à ce que fut la destinée tragique de Pierre Le Cointe, arraché si prématurément, dès les premières semaines de la guerre, à la tendresse des siens, à l'affection unanime et ardente de tous ceux qui l'avaient connu, et aux espérances du Barreau parisien, on ne peut relire sans émotion ces phrases du beau toast qu'il prononçait, le 19 décembre 1904, au Banquet annuel de la Conférence. Après avoir adressé aux Anciens, en la manière la plus simple et délicate qui était la sienne, le traditionnel hommage de la jeunesse, il ajoutait : « Nous, nous regardons l'avenir; il est d'une moins pure et calme beauté; nous voudrions être assurés que la vie, qui fit accueil à vos rêves, ne dédaignera pas les nôtres. L'incertitude trouble nos espoirs... Ce n'est pas, poursuivait-il, que nous croyions porter le poids des destinées futures ni que nous prétendions ouvrir aux hommes des chemins ignorés. Nos vœux sont plus modestes, nous ne souhaitons que de conquérir une place dans ce Barreau dont vous êtes l'honneur. »

Y eut-il, chez ce tout jeune homme, à l'âme finement méditative, une sorte de pressentiment dont il tentait d'écarter l'angoisse? « Le poids des destinées futures », sa génération devait le porter cruellement. Moins de dix ans après le jour où étaient prononcées ces paroles la guerre était déclarée. Une brillante élite de jeunes,

venue de tous les horizons de la pensée et du pays, avait déjà donné à la France le témoignage de son sang. Pierre Le Cointe était de ceux-là. Dès octobre 1914, il avait disparu, ayant esquissé à peine le beau geste qu'eût été sa vie. Mais il en avait assez marqué, toutefois, le caractère et la valeur, pour laisser à tous ses amis un ineffaçable et charmant souvenir, et à ceux qui entreprennent de parler de lui, le plus difficile des embarras.

Quels mots seront capables d'exprimer, sans la trahir, cette nature éminemment délicate, toute en finesse, en mesure, en discrétion. La vie de Pierre Le Cointe était d'essence intérieure, et elle risquait ainsi d'échapper, en sa partie la plus riche et la plus attachante, aux observateurs superficiels, voire à ceux-là même qui, témoins ou compagnons plus attentifs, n'auraient pas discerné l'existence du voile dont pouvait la recouvrir un mélange de modestie native et de délicate réserve.

Son aspect physique, à la vérité, ne révélait pas, de prime abord, sa nature intime, et il y avait plutôt un certain contraste, assez piquant, entre son allure extérieure et le fond de son âme.

Vous l'apercevez encore, Messieurs, à travers les couloirs, la salle des Pas-Perdus, la Bibliothèque, la silhouette aimable de ce confrère dont le front reflétait une séduisante jeunesse, tandis que sa barbe abondante semblait prendre à tâche de la dissimuler, en la tempérant de gravité un peu austère.

Il portait en lui, hérités de son père qui les incarnait si bien, les traits de la race normande : la stature assez haute et robuste, la douceur légèrement mélancolique des yeux bleus, le calme inaltérable de la démarche, où s'affirme le sage équilibre intérieur d'un esprit mesuré.

Par là, il pouvait, de loin, apparaître un peu froid, et, en quelque manière, intimidant.

Mais, dès qu'on l'approchait, une lumière soudain, irradiait son visage ; et, lorsqu'il posait sur nous, à travers un

fin sourire, la transparence candide de son joli regard, on devinait aussitôt, sauf à le découvrir chaque jour davantage, tout ce qui se pouvait cacher, derrière ce masque un peu trompeur, de finesse exquise et de tendre sensibilité.

Finesse discrète et sensibilité, tels m'apparaissent, en effet, si je l'ai bien comprise, les traits saillants de cette figure délicate, et il les a portés, l'un et l'autre, à un degré que des natures différentes auraient quelque peine à imaginer.

C'est un souci foncier, mais un peu excessif, de discrétion et de réserve qui l'a incliné toujours à redouter l'éclat sous toutes ses formes, et à ne pas même concevoir certaines des ambitions permises à son talent.

Aussi bien, la même finesse pénétrante engendrait-elle chez lui une faculté assez aiguisée d'ironie, qui l'eût parfois rendu mordant, n'eût été sa bonté profonde, et qui eût pu le faire glisser au scepticisme s'il n'en avait été éloigné par le fond même de sa nature réfléchie.

Sa sensibilité, que trahissaient chaque jour pour nous les délicates prévenances de son amitié, comme son goût avivé de la jouissance artistique, elle a trouvé sa forme supérieure, en même temps que sa source, dans la rare valeur de ses affections familiales, et surtout, dans l'exceptionnelle et si douce intimité qui l'unissait à sa mère. Bien des aspects de sa vie, en dehors d'elle, demeureraient incompris. J'en ai été le témoin et parfois, le confident attendri, et je ne puis m'étonner que le coup brutal qui séparait ici-bas de semblables cœurs ait été mortel, hélas ! à tous les deux.

C'est sous ces traits essentiels que nous retrouvons Pierre Le Cointe tout au cours de sa carrière si brève, si simple, si noble aussi.

Né à Sèvres, le 17 juillet 1882, il grandit dans la chaude atmosphère d'un foyer familial où tout lui promettait le bonheur. Objet, dès son enfance, des plus vigilantes sollicitudes, il voit se développer tout à la fois en lui les dons

du cœur, qui rayonnent doucement parmi les siens, et lui conquièrent déjà des amitiés inaltérables, et les dons de l'esprit qui, sans atteindre sa modestie charmante, lui valent à Condorcet, comme au Concours général, les plus brillants succès. Il passe, en se jouant, sa licence ès lettres, et le voici à l'École de Droit.

Car il est prédestiné au Droit, et, parmi les carrières du Droit, au Barreau. Il a trouvé dans sa famille le véritable culte de la profession. Depuis plus de trente ans, son père l'exerce avec un talent et une noblesse de caractère qui ont été consacrés, en juillet 1895, par son élection au Conseil de l'Ordre. Il a, d'ailleurs, pour les luttes de la barre, l'attachement passionné qu'a pu lui inspirer sa féconde collaboration avec un Maître incomparable, Lenté, dont il est, en 1876, devenu le neveu par son mariage. Depuis de longues années, son beau-frère a pris lui-même, dans la famille professionnelle, une place universellement respectée. Comment son fils aîné n'y serait-il pas attiré ?

Mais à peine Pierre Le Cointe a-t-il achevé — et avec quel succès ! — ses études de droit et décidé son inscription, qu'un coup douloureux entre tous vient bouleverser son foyer. Son père meurt prématurément, et cet événement, qui assombrit de façon si pénible la route où il vient de s'engager, n'est sans doute pas étranger à sa détermination d'entrer de suite au Palais et d'y affronter les épreuves de la Conférence. Audacieuse tentative ! Le jeune stagiaire a vingt et un ans à peine. Mais la finesse déjà riche de son esprit et le charme qu'elle communique à sa parole fixent l'attention de ses juges. Il était, entre les concurrents, l'un des plus jeunes. Il sera, parmi les élus le plus jeune, en même temps que le premier.

C'est en cette qualité qu'il prononça, à la rentrée de 1905, l'éloge du Bâtonnier Cresson. La tâche n'était pas sans difficultés de faire revivre devant vous cette personnalité un peu complexe de l'avocat intègre, dont la vie exprimait, mieux encore que son œuvre, la noblesse de

l'idéal professionnel et du citoyen courageux, capable d'accepter et de parfaitement remplir, en des heures dramatiques, les fonctions de Préfet de police. Le jeune secrétaire sut faire honneur à ceux dont il rêvait de continuer, au Barreau, les traditions, et l'on s'accorda à louer la délicatesse de son talent en admirant sa maturité précoce.

Alors commença pour lui, durant une période trop brève de moins de dix années, cette vie du Palais qui laisse à tous ceux dont la jeunesse a pu la connaître, de si charmants souvenirs. A l'exemple de son père, il avait désiré chercher dans le Cabinet d'un Maître éminent la formation et les conseils capables d'assurer le plein épanouissement de son mérite; et il avait trouvé accueil auprès de l'un de ceux dont on peut dire, en leur présence, sans que personne songe à y voir une flatterie, qu'ils sont l'honneur même de ce Barreau auquel ils ont donné toute leur vie. Secrétaire, jusqu'à la guerre, de M. le Bâtonnier Rousset, il puisa dans cette collaboration, en même temps que l'inspiration de la thèse solide qu'il composa en 1913 sur « les Associations en participation », l'occasion de donner, dans l'étude des grandes affaires, la mesure de sa science juridique, de la souplesse et de la remarquable rectitude de son jugement. Qu'un « Patron » comme le sien ait pu dire « qu'un dossier préparé par Le Cointe ne lui donnait plus aucune peine » il y a là, vous le sentez, Messieurs, un singulier éloge.

Parfois, dans l'examen de certaines affaires, ce n'est pas seulement l'avocat distingué qui se révèle, c'est l'homme avec l'ardeur contenue, mais d'autant plus fervente, de ses sentiments intimes. Tel ce procès intenté par les instituteurs de la Marne au vénérable archevêque de Reims, au sujet de la Lettre écrite en 1909 par les Évêques de France concernant « les droits et devoirs des parents relativement à l'École ». Chargé de préparer ce dossier, Le Cointe avait saisi d'emblée toute la portée morale, sociale et religieuse du problème que soulevait, en des temps trou-

blés, une controverse juridique, et il avait apporté à cette étude une sorte de soin pieux dont, cinq ans plus tard, à l'heure de sa disparition, le Cardinal Luçon écrivait n'avoir pas perdu le souvenir.

Entre temps, il plaidait lui-même, toujours avec distinction et sûreté, avec, au même degré, une constante maîtrise de soi. Nul, je crois, n'a le souvenir d'avoir constaté chez lui une seule violence, même passagère, de langage ou d'attitude. Convaincu, d'ailleurs, que l'autorité de l'avocat dépend moins, en définitive, de son talent que de sa valeur morale, il eût souscrit à ce bel axiome, admiré jadis de Patru, et formulé dès le XIII^e siècle par un de vos illustres ancêtres, Guy Foucault, qui fut Avocat du Roi en son Conseil, avant de gouverner l'Église sous le nom de Clément IV :

La vertu de l'avocat fait la conviction du juge.

L'idée particulièrement haute qu'il se faisait de cette vertu, jointe surtout à la réserve parfois excessive qu'engendrait sa discrétion naturelle, n'eussent-elles pas risqué d'entraver un peu son essor sur le terrain professionnel? Quelle place Le Cointe eût-il finalement prise au Palais s'il lui avait été donné d'y poursuivre sa carrière? Sans vouloir trancher ici cet inutile problème, ne serez-vous pas, Messieurs, d'accord avec moi pour proclamer qu'il eût été, à tout le moins, parmi ces confrères qu'une trop délicate réserve ou une trop grande défiance d'eux-mêmes ont empêché, peut-être, de parvenir aux premiers rangs, mais en qui l'Ordre aime à se considérer pourtant avec fierté et gratitude, parce qu'ils incarnent, à l'égal des plus illustres, le pur idéal professionnel, et parce qu'il est bon et nécessaire, en définitive, de voir toujours revivre, au sein des corporations comme au milieu des sociétés, le type de ces vertus exceptionnelles qui deviennent, à certaines heures, le stimulant et le rempart de la vertu commune.

Si attaché qu'il fût à sa profession, si épris que nous l'ayons connu de la bonne camaraderie du Palais, Pierre Le Cointe n'y bornait pas toutefois son horizon. Il tenait de son père le goût des arts en général, et une préférence, très éclectique, d'ailleurs, pour la peinture, dont il appréciait certains efforts assez modernes. Il voulait surtout faire dans sa vie une part à la défense des idées qui lui étaient chères, et qui subissaient parfois de rudes assauts. Membre, pendant plusieurs années, du Comité de la Jeunesse catholique, il a été l'orateur estimé de divers congrès, et il a donné surtout, à la Revue bi-mensuelle : *Les Annales de la J. C.* et au journal hebdomadaire : *La Vie nouvelle* une collaboration, dont la régularité ne s'est guère démentie durant une assez longue période. Je n'ai pas relu sans émotion les principaux articles, finement pensés, qu'il a fournis à ces organes, à travers six années, et où, en commentant les événements du jour, il aimait à affirmer sa foi, sa confiance en l'Église et en ses destinées immortelles.

Mais ce n'eût pas été connaître vraiment Pierre Le Cointe, que de le considérer seulement dans sa vie professionnelle ou dans son activité extérieure. Qui n'a point vécu, au moins passagèrement, dans son intérieur familial ne pouvait l'apprécier complètement. C'est là, en effet, que dans l'intimité plus cordiale qu'il réservait à ses amis, dans l'affection profonde qui l'unissait au frère que le Palais est heureux d'avoir conservé, dans la tendresse si délicatement attentive dont il entourait sa mère bien-aimée, se découvrait le fond de son cœur. Nul de ceux qui y furent admis ne saurait oublier la maison, si aimablement hospitalière et ornée avec un art si délicat, de la rue d'Argenson. Ah ! les joyeuses soirées qu'y passa notre promotion ! A l'époque des vacances, M^{me} Le Cointe et ses fils gagnaient le ravissant manoir de la Cour-Brûlée, qui, dans une position superbe, domine Trouville et qu'ils ne rendaient pas moins accueillant que la demeure parisienne. C'est dans le calme

de cette résidence idéale, loin de la plage et de ses agitations factices, tout près de parents très aimés, devant l'immensité bleue de la mer parsemée de voiles et d'écume, que Pierre Le Cointe semblait le plus heureux. Je revis, en vous en parlant, les jours délicieux que j'y ai vécus, en compagnie de ce charmant Louis Helbronner, que la guerre devait également nous ravir, et sans soupçonner l'effondrement si proche de tout le bonheur qui s'y était donné rendez-vous.

C'est dans ce cadre paisible que, comme un coup de foudre, la mobilisation vint saisir Le Cointe ! La guerre ! Il avait délibérément refusé d'y croire. Et l'on devine aisément qu'une nature comme la sienne ait écarté d'instinct la perspective de semblable horreur. Vainement, des amis bien informés avaient-ils signalé à son frère, à lui-même, l'imminence du péril. Il fallut, pour qu'il acceptât sa réalité douloureuse, le décret, puis l'affiche qui l'appela à Lisieux.

Au milieu de bien des souffrances, une joie l'y attendait. On lui confia l'instruction des jeunes recrues de la classe 14, et il l'entreprit, en de telles circonstances, avec tout son cœur. Mais, lorsque vers la mi-octobre, ces jeunes gens durent partir au front, on a quelque raison de soupçonner que c'est sur son insistance personnelle que leur instructeur les accompagna. Ses lettres à sa mère reviennent à diverses reprises sur le bonheur qu'il éprouve d'être entouré de « ses petits soldats » qui sont, ajoute-t-il, « les plus gentils et les plus affectueux des compagnons ». En même temps, il donne à M^{me} Le Cointe des descriptions un peu idylliques de la vie des tranchées où l'on passe cinq jours, « généralement sans tirer ni recevoir un coup de fusil » et où « la seule souffrance » est d'être si loin d'elle !

Dans la nuit du 28 au 29 octobre, sa compagnie reçut mission de reprendre un élément de tranchée perdu la veille. Un combat s'engagea auprès de la ferme de Luxembourg, entre Berry-au-Bac et Reims, non loin du fort de

Loivre. C'est là qu'il disparut, sans que l'on ait jamais pu recueillir sur les circonstances de son trépas que des renseignements contradictoires. Mais leur absence, cruelle aux siens, ne nous empêche guère d'imaginer ce que fut sa fin, et je le vois, me semble-t-il, souriant et doux devant la mort, comme il le fut devant la vie, envisageant avec le calme inaltéré du chrétien le suprême sacrifice, ému seulement, mais jusqu'au fond de l'âme, à la pensée des cœurs si chers qu'il allait briser.

Il les brisa, en effet. On ne peut songer sans une tristesse émue à ce que fut, durant plusieurs années, la souffrance silencieuse de la Mère dont le bonheur avait été si doux. Enfermée avec son chagrin inexprimable dans la jolie demeure qu'avait désertée toute joie, appuyée sur la tendresse du survivant, elle garda longtemps, comme une sorte de fidélité au disparu, dont le nom fut inscrit parmi les derniers sur le bronze de votre Bibliothèque, l'impuissance d'admettre qu'il eût cessé de vivre. Minée par sa douleur, elle succomba bientôt. Je garderai toute ma vie la mémoire du dernier jour où j'allai la voir rue d'Argenson, à l'heure suprême où, devant la tragique impuissance de toutes les paroles et de toutes les assistances humaines, l'âme appelle d'instinct la voix, si humble soit-elle, qui peut lui parler au nom de Dieu. La pensée de ses deux fils hantait le cœur de la mourante. Et si j'évoque aujourd'hui ces minutes solennelles, c'est qu'elles me semblent appartenir encore à la vie de Pierre Le Cointe, tant elles furent dominées par l'émotion de son souvenir.

J'aurais voulu faire revivre devant vous un ami très cher, et l'anxiété me reste de penser que j'ai décrit seulement de l'extérieur, plutôt que je n'y ai pénétré, le sanctuaire intime de sa vie. Même imparfaite, cette esquisse méritait pourtant d'être tentée. Et, si votre bienveillance me permet, Messieurs, ce mot personnel, je suis heureux que ce soit pour vous parler de Pierre Le Cointe que l'occasion et l'honneur m'aient été donnés de reprendre un

instant ma place au milieu de vous. Le souvenir de tels disparus demeure entre nous un lien non moins solide que la cordiale amitié qui unit encore les vivants. Ils sont, n'est-il pas vrai, parmi ceux qui ont idéalisé la profession, et l'ont rendue si belle que, devenu prêtre, on peut demeurer fier encore de lui avoir appartenu.